

Une expérience de regroupement des gens du 3^e âge en milieu rural

An experience of a group of elderly in a rural area

Pierre Côté

Volume 5, numéro 2, novembre 1980

Vieillir

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/030079ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/030079ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Santé mentale au Québec

ISSN

0383-6320 (imprimé)

1708-3923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Côté, P. (1980). Une expérience de regroupement des gens du 3^e âge en milieu rural. *Santé mentale au Québec*, 5(2), 102–111. <https://doi.org/10.7202/030079ar>

Résumé de l'article

Dans ce court exposé, nous vous ferons part d'une expérience collective, vécue sur le territoire du CLSC de Matane, par une équipe de personnes âgées qui ont réussi, après beaucoup de difficultés et après un long cheminement, avec le concours de quelques intervenants du milieu, à briser les effets d'une mise à la retraite souvent prématurée et à se doter d'un service essentiel à leurs yeux : un lieu de rencontre régional où ensemble elles pourraient continuer à bâtir, à se développer, à soutenir les plus faibles, bref à se mettre au service de leur collectivité et à aimer la vie.

UNE EXPÉRIENCE DE REGROUPEMENT DES GENS DU 3^e ÂGE EN MILIEU RURAL

Pierre Côté*

Le fait d'atteindre l'âge de la retraite a pour effet de créer chez les personnes concernées un sentiment de désarroi particulièrement chez celles qui, pour une raison ou pour une autre, ont négligé de prévenir cette étape importante.

Comme le mentionne le rapport intitulé *Pour mieux répondre aux besoins de nos aînés (1980)*, la vieillesse est une étape comme une autre de la vie et elle s'accompagne de divers changements dont les résultats sont chez beaucoup de personnes âgées une perte de raison d'être, une diminution du sentiment de fierté et de participation à la collectivité. Par contre, chez d'autres, ces changements et les situations qui en découlent ont pour effet de sonner le signal d'alarme et de mettre en branle différents moyens de défense contre ces envahisseurs.

Dans ce court exposé, nous vous ferons part d'une expérience collective, vécue sur le territoire du C.L.S.C. de Matane, par une équipe de personnes âgées qui ont réussi, après beaucoup de difficultés et après un long cheminement, avec le concours de quelques intervenants du milieu, à briser les effets d'une mise à la retraite souvent prématurée et à se doter d'un service essentiel à leurs yeux : un lieu de rencontre régional où ensemble elles pourraient continuer à bâtir, à se développer, à soutenir les plus faibles, bref à se mettre au service de leur collectivité et à aimer la vie.

Le milieu où se situe cette expérience est le C.L.S.C. de Matane, qui dessert une population évaluée, au dernier recensement, à 24 888 habitants. Plus de la moitié de la population est concentrée dans la ville de Matane, petite ville en expansion, située à 100 kilomètres à l'est de Rimouski et à 400 kilomètres de Québec. Treize municipalités se divisent la zone rurale qui s'étend sur 100 km et vers le sud, dans l'arrière-pays, sur une profondeur de 15 à 25 km. En d'autres mots, c'est un noyau urbanisé entouré d'une zone rurale où la population est très dispersée (Bélanger, 1979).

* Pierre Côté est travailleur communautaire et membre de l'équipe de maintien à domicile du C.L.S.C. de Matane.

HISTORIQUE

Le besoin de se regrouper est apparu à plusieurs reprises chez les personnes âgées de la région.

À l'automne 1974, un projet de centre de jour rattaché au Foyer d'Accueil de Matane est acheminé au Ministère des Affaires sociales. Une rencontre des principaux promoteurs a lieu en novembre de la même année et il est démontré qu'il est possible de réaliser ce service sur le territoire. Quelques semaines plus tard, le projet doit être abandonné à la suite d'une décision du Foyer d'accueil alléguant les raisons de bruit et d'espaces insuffisants que son comité de bénéficiaires avaient dénoncées.

Quelques années passent, puis à l'hiver 1977 lors d'une session de formation à l'intention des retraités et pré-retraités, organisée avec le concours du C.L.S.C. et du service d'éducation des adultes, le besoin de s'unir refait surface et les personnes âgées décident de se regrouper derrière un citoyen retraité de la ville en vue d'organiser un centre communautaire pour les personnes du 3^e âge, indice du besoin évident pour ces personnes âgées de se tenir ensemble afin de combattre l'isolement, l'ennui, les problèmes de santé, etc. Ce nouveau regroupement, composé d'une centaine de personnes, se veut critique vis-à-vis les activités organisées par les Clubs de l'Âge d'Or locaux, lesquelles ne répondent pas totalement à leur désir. Il y eut alors formation d'un comité provisoire et signature d'une pétition par huit cents personnes âgées dans le but d'acquérir une école fermée et la transformer en centre communautaire. Après plusieurs mois de démarches et d'efforts, c'est l'échec, suite à la directive du Ministère de l'Éducation de 1978 qui permet à la Ville d'acquérir l'école convoitée pour en faire un centre socio-culturel. Nous constatons alors que certains organismes et beaucoup de gens ne peuvent comprendre les revendications légitimes des personnes âgées, les considérant comme des privilégiées dans notre société.

Après ces tentatives et face à l'indifférence d'une élite locale à l'égard de leurs besoins évidents et légitimes, les personnes âgées ne lâchent pas. Les décisions administratives, défavorables à leur projet causent certes des frictions et des frustrations profondes. Si plusieurs se découragent, il en reste d'autres pour continuer et explorer de nouvelles possibilités.

À l'été 1978, de nouveaux espaces deviennent disponibles dans l'édifice qui doit être occupé en partie par le C.L.S.C. L'idée de convertir ces locaux disponibles en centre de jour pour personnes âgées soulève l'enthousiasme des membres de la table de développement des ressources pour personnes âgées¹. Il est d'abord convenu que le C.L.S.C. et le Foyer d'Accueil mettront en commun leurs ressources pour offrir, le plus tôt possible, à une clientèle jugée prioritaire une partie des services généralement offerts par les centres de jour. Le projet, bien que localisé dans les murs du C.L.S.C., doit être administré soit par le Centre d'Accueil seul, soit conjointement par le Centre

d'Accueil et le C.L.S.C. Des comités de travail sont formés pour préparer l'ouverture du centre, et de nombreux bénévoles participent à la préparation du projet et offrent leur collaboration pour la phase d'implantation.

En janvier 1979, une nouvelle douche froide s'abat sur les groupes promoteurs. Un des partenaires importants, le Foyer d'Accueil de Matane, décide de retirer sa collaboration au projet collectif déjà en voie de réalisation et en revendique la responsabilité totale. Cette décision importante a pour effet d'ébranler tout le monde mais la sensibilisation de la population autour de ce projet avait fait son chemin. Le groupe décide de continuer. Les équipes de travail se forment. Une équipe travaille à la rédaction d'un projet qui sera acheminé au Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux ainsi qu'au Ministère des Affaires sociales, pendant que l'autre équipe se charge de l'implantation progressive du projet dans les locaux offerts par le C.L.S.C.

En mai 1979, le Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux réagit négativement au projet présenté par les promoteurs en manifestant son intention de recommander le développement d'un centre de jour au Foyer d'Accueil. Réactions farouches du C.L.S.C. et du groupe promoteur qui décident d'aller quand même de l'avant. Quelques semaines plus tard, les personnes âgées impliquées dans le dossier se réunissent et décident d'un commun accord de demander au conseil d'administration du C.L.S.C. de leur céder les espaces disponibles, pour y rétablir un centre régional de rencontre à l'intention des personnes âgées du territoire et réaliser la première phase du projet de centre de jour. Devant la détermination des intéressés, le C.L.S.C. accepte avec empressement, mentionne au groupe qu'il entend rendre disponibles les ressources professionnelles de l'établissement afin d'assurer le succès de l'entreprise, et entend voir à la complémentarité des orientations par une programmation conjointe.

Les personnes âgées se mettent immédiatement à la tâche, forment un conseil d'administration provisoire et travaillent à la rédaction de deux projets fédéraux. L'un assurera le financement d'équipements et l'autre aidera à l'aménagement des locaux pour les rendre plus fonctionnels et facilitera l'engagement d'une équipe de base pour le démarrage. Ces projets reçoivent le parrainage de groupes socio-économiques du milieu et, quelques semaines plus tard, sont agréés par le gouvernement qui consent des sommes totalisant \$45 000.

Le conseil d'administration provisoire reçoit l'aide du service de gérontologie et du service d'action communautaire du C.L.S.C. pour l'élaboration d'une programmation détaillée. Il est décidé de réaliser progressivement la première phase du projet de centre de jour en y ajoutant un service de repas pour une clientèle restreinte. L'on fait appel au centre de bénévolat de Matane pour le transport des personnes âgées au centre de rencontre, pour l'organisation matérielle des locaux, pour supporter les permanents du projet fédéral.

LE PROJET DE CENTRE DE JOUR²

Le projet de centre de jour peut se réaliser en deux étapes ou phases distinctes. La première comportera l'implantation et l'offre d'un premier éventail de services à raison de cinq après-midis par semaine grâce à la réaffectation de ressources existantes et à la collaboration déjà acquise de personnes bénévoles. La seconde étape se réalisera au moyen des crédits de développement qui permettront d'assurer un éventail plus complet de services et d'activités à un plus grand nombre de personnes pendant cinq jours complets par semaine.

1. PROBLÉMATIQUE

Les besoins

Les projets antérieurs ont eu pour avantage de démontrer que le besoin de ressources légères, intermédiaires entre le service à domicile et l'hébergement, est ressenti aussi bien au niveau des établissements du réseau des Affaires sociales que de la population âgée du territoire. Ils ont également démontré qu'il est possible de susciter la collaboration des intéressés autour de projets communautaires destinés à favoriser le mieux-être des personnes âgées. Ils ont enfin permis de constater qu'il n'est désormais plus acceptable de faire miroiter des promesses et de solliciter la collaboration bénévole de nos aînés, si on ne prévoit pas donner suite aux espoirs éveillés.

La pratique courante des services de gérontologie, de soins à domicile et d'action communautaire du C.L.S.C. démontre elle aussi la nécessité d'allouer des ressources additionnelles et intégrées pour compenser :

- Les revenus insuffisants. D'après une recherche effectuée par le CRSSS en 1975, la moitié des personnes âgées du territoire n'a pour toute source de revenu que la pension de sécurité de vieillesse et le supplément de revenu garanti, dont la somme cumulée est de beaucoup inférieure au seuil de la pauvreté.
- Les effets du taux de dépendance³ des personnes âgées, lequel varie selon les municipalités entre 0.103 et 0.255 en 1976, alors que celui de l'ensemble de la province pour la même année est de 0.136. Il faudrait ajouter, pour mieux décrire la situation, que le taux de chômage chez la population active dans la région est approximativement le double de celui de la province de Québec.
- Le fait que beaucoup de personnes âgées sont éloignées de leurs enfants puisque ceux-ci ont dû quitter la région en quête d'emploi.
- L'absence presque totale de lieux de rencontre offrant une gamme d'activités adaptées aux personnes du troisième âge, dont le rythme vital est plus lent que celui de leurs cadets.

- L’insuffisance des ressources d’hébergement.
- Les effets nocifs de l’isolement et de l’inactivité.

Une réponse adaptée

Le centre de jour apparaît donc comme un service essentiel et indispensable, qui tient compte du désir des personnes âgées de mener une existence normale dans leur milieu naturel.

La nombre croissant de telles personnes à domicile nous oblige aujourd’hui à multiplier les services à caractère non institutionnel. Le centre de jour est donc une réponse adaptée à la personne âgée en perte d’autonomie et/ou souffrant d’isolement à domicile. Elle permet également aux personnes âgées qui jouissent encore d’une bonne santé et d’une autonomie complète de se maintenir en bonne condition physique et mentale, tout en aidant à l’occasion ceux et celles qui sont moins autonomes.

Une suite logique des services actuels du C. L. S. C.

Depuis plus de cinq ans, tous les services touchant de près ou de loin les personnes âgées à domicile sont sous la responsabilité de la corporation du C. L. S. C. de Matane.

Que ce soit à la suite d’une prescription médicale, d’une rencontre de groupe organisée par les services de gérontologie et d’action communautaire ou à l’occasion d’une rencontre à domicile, la population âgée a appris à s’identifier peu à peu au C. L. S. C. auquel elle s’adresse de plus en plus spontanément.

Les personnes âgées voient donc dans le C. L. S. C. une ressource nouvelle et jeune, peu institutionnalisée et située en plein centre de la vie et de l’activité régionale.

Le centre de jour au C. L. S. C. de Matane pourrait devenir le pivot d’une approche intégrée de programmes visant le maintien à domicile des personnes âgées.

2. OBJECTIF GÉNÉRAL ET OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Le projet de centre de jour répond bien sûr à l’objectif général de ces projets soit de permettre à la personne âgée de demeurer autonome, dans son milieu naturel le plus longtemps possible mais répondre surtout à des besoins spécifiques exprimés à diverses reprises et sous diverses formes par la population du troisième âge de la région :

1. Que le C. L. S. C. devienne un centre de rencontre pour toutes les personnes du 3^e âge du territoire.

2. Que l'on puisse y pratiquer toutes sortes d'activités thérapeutiques et occupationnelles sous la supervision de professionnels avec la collaboration de moniteurs bénévoles.
3. Que les services et soins à domicile coordonnent leurs activités avec le centre de bénévolat et le service d'écoute téléphonique pour qu'elles puissent recevoir le maximum de services adaptés.
4. Qu'elles puissent s'impliquer directement dans l'élaboration et dans la réalisation de projets répondant à leurs besoins et à leurs aspirations.

3. LES BÉNÉFICIAIRES ÉVENTUELS

Orienté vers les services à la collectivité, le C.L.S.C. en collaboration avec le groupe promoteur se doit d'offrir au plus grand nombre possible de personnes âgées les services du centre de jour, tout en portant une attention particulière à une clientèle jugée comme prioritaire.

LE CENTRE RÉGIONAL DE RENCONTRE

Activités réalisées (première phase du projet de centre de jour)

Depuis septembre 1979 jusqu'au mois d'août 1980, il est important de vous énumérer les activités réalisées grâce à un réaménagement des tâches des professionnels du C.L.S.C., la participation des permanents du projet Canada au Travail et du centre de nutrition ainsi qu'avec la collaboration soutenue d'un nombre important de bénévoles. Ces activités se sont échelonnées sur cinq après-midis par semaine.

1. ACTIVITÉS PROGRAMMÉES

- A. Information et consultations assurées par les professionnels suivants : médecins, une infirmière en gérontologie, une diéticienne et deux techniciens du centre de nutrition, un conseiller social, un travailleur communautaire, une physiothérapeute.
- B. Exercices physiques et activités créatrices recommandées selon la possibilité des bénéficiaires en vue de favoriser leur autonomie physique et intellectuelle.
- C. Un service d'écoute téléphonique bénévole.
- D. Le service de transport assuré également par des bénévoles.
- E. Un service de repas pour vingt personnes dont la situation particulière a été jugée prioritaire. Un apport bénévole important est également donné à ce service.
- F. Une popote roulante dépannage à domicile pour cinq personnes.

2. ACTIVITÉS LIBRES

Le centre compte sur le concours de nombreux moniteurs bénévoles coordonnés par les employés du projet Canada au Travail pour offrir et encadrer les activités suivantes : repos, détente, causerie; travaux d'artisanat au choix (couture, tissage, bricolage, macramé, etc.); films et discussions; lecture, voyages; jeux de table divers.

3. PRÉSENCES AU CENTRE⁴

Du 27 septembre 1979 au 31 mars 1980 en pleine phase d'implantation, soit durant 104 demi-journées d'ouverture ou 21 semaines, 391 personnes âgées différentes sont venues au centre avec leur propre moyen ou avec le concours du transport bénévole.

Les usagers habituels qui viennent de une à trois fois par semaine sont au nombre de 40. Parmi ceux-ci : 18 sont venus de 21 à 30 fois; 10 sont venus de 31 à 40 fois; 13 sont venus plus de 40 fois.

Le nombre moyen de présences enregistrées s'élève à 25 personnes par jour avec un maximum de 61 et un minimum de 5 sans compter la journée d'inauguration le 27 septembre 1979 où l'on a enregistré 93 présences.

Les professionnels de la santé du C.L.S.C. ont constaté que la condition physique et mentale de plusieurs personnes âgées, référées par leurs services s'est considérablement améliorée de semaine en semaine depuis l'ouverture du centre régional de rencontre.

À titre d'exemple, mentionnons la situation vécue par des femmes septuagénaires devenues veuves du jour au lendemain. La condition physique et mentale de ces personnes se détériore rapidement. Leur vie sociale étant modifiée considérablement, elles décident de ne plus sortir, ce qui cause entre autres un abandon progressif de la part des enfants, qui souvent vivent éloignés.

Des problèmes de malnutrition et d'hypertension font alors leur apparition. À la suite de visites répétées de la part des infirmières du service de gérontologie les incitant à venir au centre de rencontre, ces personnes décident de tenter l'expérience, venir au centre, s'inscrire aux activités, apprendre à se confectionner un repas équilibré et à se faire de nouveaux amis. Ces personnes décident donc par le biais du centre de rencontre de se prendre en mains.

Nous pourrions ici multiplier les exemples. L'ouverture récente du centre régional de rencontre ne nous permet pas de fournir des données

scientifiques précises, mais nous pouvons affirmer à la lumière de cas particuliers que la fréquence des demandes face aux soins médicaux et psychosociaux continue de diminuer chaque jour.

PARTICIPATION DES PERSONNES ÂGÉES

Il est important que le projet réponde aux aspirations des personnes âgées qui démontrent par leur détermination qu'elles peuvent être encore très actives, participer à l'élaboration de projets qui répondent à leurs besoins et prendre des décisions. Un projet élaboré de cette façon présente de plus grandes garanties de succès puisqu'il implique les personnes directement concernées et répond à leurs attentes maintes fois répétées.

Les différentes étapes de cette démarche vécue par les personnes âgées depuis quelques années démontrent l'importance de l'implantation de cette ressource pour notre territoire. Les besoins étant là et ayant été exprimés à plusieurs reprises, il reste au C.L.S.C., par son service d'action communautaire, de répondre à ces attentes. Il est prouvé dans ce genre d'expérience que l'implication au départ de la clientèle visée par ce type de projet est essentielle. La démarche doit susciter la collaboration de la population touchée et elle doit être rigoureuse et souple pour être à la portée des gens.

Par l'entremise du conseil d'administration mis en place pour officialiser et régulariser certaines situations, les personnes âgées sont constamment tenues au courant de l'évolution du dossier; elles peuvent réagir promptement lorsque la situation l'exige. Il est intéressant de mentionner que dans cette expérience, un nombre sans cesse croissant de personnes âgées se sont impliquées à toutes les phases de l'implantation de ce projet. Depuis l'ouverture du centre régional de rencontre en septembre 1979, les bénévoles ont réussi à sensibiliser l'opinion publique. Divers groupes ont offert leur collaboration. À titre d'exemple, mentionnons qu'après avoir démontré qu'un problème de transport existait et qu'il touchait une clientèle pour laquelle il est important d'offrir des services, le Club Lions de Matane a offert gratuitement un mini-bus qui permet à plus de gens de bénéficier des services du centre de rencontre.

L'implication massive de la population régionale et des groupes socio-économiques est un atout certain pour la reconnaissance officielle de ce projet par les autorités concernées. Dans la perspective que le centre régional de rencontre pour personnes âgées soit reconnu comme centre de jour autorisé, il est essentiel à notre avis de maintenir et même d'intensifier la participation des personnes âgées. Le succès de cette démarche à venir nous démontre jusqu'à maintenant l'importance de continuer à y associer notre population âgée.

CONCLUSION

Beaucoup de choses peuvent encore être dites sur cette expérience communautaire. Notre milieu n'a sûrement pas créé de précédent mais il est bon à l'occasion de rappeler à la société que rien n'est facile et que l'amélioration de nos conditions de vie passe par notre engagement, notre détermination personnels. Cette expérience a permis aux personnes âgées d'affirmer le rôle qu'elles sont encore capables de jouer dans la société. L'acharnement qu'elles ont mis dans ce projet a finalement eu un dénouement heureux.

Après avoir échoué une deuxième fois en juin dernier pour faire reconnaître leurs efforts par le Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux, qui s'est vu coincé entre la position du Ministère des Affaires sociales relativement à ces projets et la volonté du milieu, nous apprenons au moment où se termine cet article que le Ministre des Affaires sociales, après de nouvelles pressions exercées par plus de cent cinquante personnes âgées, vient de reconnaître le centre régional de rencontre pour personnes âgées comme centre de jour autorisé.

La permanence du projet si laborieusement mis en marche est maintenant assurée.

NOTES

1. Cette table était composée de représentants des clubs de l'âge d'or, du Centre de bénévolat, du Centre des services sociaux et du Foyer d'Accueil. Elle avait comme objectif premier de travailler au développement de nouvelles ressources destinées aux personnes âgées.
2. Cette section reprend en grande partie et cite largement le document intitulé : «Projet de Centre de Jour pour personnes âgées au C.L.S.C. de Matane, Avril 1979.»
3. Le taux de dépendance des personnes âgées est la proportion que représentent les personnes de 65 ans et plus par rapport à la population dite active. Ici, nous avons considéré comme population active celle des 20 à 64 ans.

$$\frac{\text{population de 65 ans et plus}}{\text{population de 20 ans à 64 ans}} =$$

4. Ces statistiques ont été compilées par des promoteurs du projet de centre de jour, en se servant du cahier de présences du centre régional de rencontre pour personnes âgées.

RÉFÉRENCES

- BÉLANGER, M., 1979, *Les personnes handicapées, ressources et services, promotion de l'autonomie et de l'intégration sociale*, Document de travail, C.L.S.C. de Matane.
- SECRETARIAT GÉNÉRAL DU CONSEIL EXÉCUTIF (développement social), 1980, *Pour mieux répondre aux besoins de nos aînés. Les jalons d'une politique québécoise de sécurité du revenu des personnes âgées*, Gouvernement du Québec, 250 p.

SUMMARY

In this article, the author describes his experience of working in a community on the premises to the Local Centre of Community Services in the region of Matane, in Gaspésie. After many attempts, an old-age group succeeded, in collaboration with the C.L.S.C. in establishing a meeting place for the elderly.